

COMPTE RENDU
ASSEMBLEE GENERALE 2021
DES ARCHERS DU CAUSSADAIS

Vendredi 22 Octobre 2021 à 20h45 s'est ouverte la trente quatrième assemblée générale des Archers du Caussadais sous la présidence de Madame Claire ROUMY. Le quorum d'au moins vingt - cinq pour cent des votants étant atteint, les délibérations purent avoir lieu.(la présidente ayant les pouvoirs de Stéphanie PRAUD et de Jérôme DESMET)

Claire, la présidente, après avoir excusé l'absence du secrétaire, Jérôme et de Stéphanie, a remercié toutes les personnes présentes et a souhaité la bienvenue aux nouveaux archers.

Elle a ensuite présenté son rapport moral dans lequel elle explique que comme toutes les associations notre club a été lourdement impacté par la crise sanitaire avec une baisse significative de 35% des adhérents à la rentrée de septembre 2020. et avec l'arrêt brutal des cours le 23 octobre et l'annulation de tous les concours et championnats.

Elle remercie Pierre Laurent, l'instructeur, qui dans ce contexte compliqué a proposé des séances d'initiation les samedis, d'abord au gymnase ensuite au Parc de la Lère. Ce qui a permis aux jeunes et aux adultes débutants de participer à une vingtaine de séances et d'obtenir de bons résultats dans les quelques concours qui ont pu avoir lieu.

Elle explique que L' AG 2020, n'a pu se tenir, en raison des contraintes sanitaires et des problèmes de santé personnels , aussi il faudra au cours de cette assemblée procéder au renouvellement du comité directeur.

Elle revient sur les excellents résultats de la saison 2020 et notamment la brillante performance de Stéphanie PRAUD au championnat de France en salle, éliminée en demie finale, elle à remporté la 4ème place.

3 archers caussadais ont été sélectionnés au CHAMPIONNAT de LIGUE ADULTES à LUNEL :

Stéphanie PRAUD à terminé 4ème en SENIOR FEMME Classique,

4 jeunes caussadais étaient qualifiés parmi les candidats sélectionnés dans toute l'Occitanie pour le CHAMPIONNAT de LIGUE JEUNES à Auch

1 CAUSSADAIS à terminé sur le podium : Romain LEJEUNE médaille de bronze en JUNIOR Classique

Après avoir adressé toutes ses félicitations aux archers, la présidente témoignait également toute sa gratitude à leur instructeur.

Elle a également remercié la municipalité de Caussade qui nous a apporté un soutien financier avec une subvention de 700€ e

La Présidente a exprimé le souhait de voir le club poursuivre dans cette voie de progrès sportifs, tout en conservant la convivialité, la bonne ambiance et la grande cohésion entre les archers qui sont également une des clefs de notre réussite.

Après le vote du quitus pour ce rapport moral, obtenu à l'unanimité, c'est ensuite le rapport financier qui a été rédigé par l'ancienne Trésorière Stéphanie PRAUD et présenté par la Présidente

le solde en banque au 30/09/21 est de 2041,79€ le solde de caisse est de 331,55€ et le bilan de l'exercice est positif 307,43€.

Les recettes ont diminué du fait de la baisse des adhérents ,mais cela a été compensé par la réduction des frais de déplacement de l'instructeur et des frais d'inscription aux compétitions en raison de l'annulation des concours et Championnats.(bilan en annexe)

le vote du quitus pour ce rapport financier est obtenu à l'unanimité.

C'est ensuite le rapport sportif présenté par l'instructeur Pierre Laurent qui explique qu'il n'y a pas eu de saison en salle, vu que les cours se sont arrêtés le 23 octobre et tous les concours et championnats ont été annulés. Pour la saison extérieure quelques archers sont restés motivés et ont pu s'entraîner au parc de la Lère et obtenir de bons résultats dans les rares concours qui ont été organisés.

Comme l'a rappelé la Présidente l'année 2020 était une année électorale mais avec la crise sanitaire l'AG du Club n'a pu se tenir, aussi nous devons procéder au renouvellement du bureau.

Le bureau élu lors de l'assemblée générale de 2016 a donc donné sa démission. Stéphanie PRAUD ayant changé de Club, ne se représente pas au poste de Trésorière.

Un appel à candidature a été lancé pour ce poste ainsi que pour un poste de secrétaire-adjoint.

Après un vote à main levée Claire ROUMY a été réélue Présidente, Jérôme DESMET secrétaire et la candidature de Marion GAMEL acceptée à l'unanimité pour le poste de Trésorière ainsi que celle de Romain LEJEUNE pour le poste de secrétaire-adjoint.

Le nouvel organigramme du conseil d'administration a été mis en place et est disponible en annexe. Un courrier en informera la préfecture.

Le nouveau bureau s'est immédiatement mis au travail avec la proposition de la Présidente d'appliquer une réduction sur les licences 2021, uniquement pour les archers licenciés en 2020, en leur proposant les licence à prix coutant soit 70€ Adultes , 50€ Jeunes.

Proposition acceptée à 100%.

Le défraiement a été réactualisé à 0,601€/KLM pour l'encadrement et l'instruction des jeunes et des adultes

le lundi pour Pierre- Laurent CAZES, Claire ROUMY

Le vendredi pour Pierre- Laurent et Claire ROUMY seulement le 1er trimestre (pour prise de licence et vente matériel)

et pour les déplacements des membres du bureau aux réunions concernant le Tir à l'arc et l'accompagnement des jeunes aux compétitions.

Remboursement des podiums pour les adultes et prise en charge des inscriptions aux concours pour les jeunes identique aux saisons précédentes.

Location d'arc pour les jeunes en 2ème année : 30€

Objectifs sportifs : organiser une rencontre amicale dans le cadre du Téléthon en mars si les conditions sanitaires le permettent.

Le projet de construire un abri au parc de la Lère est toujours envisagé. Plaurant doit faire les plans et s'occuper des demandes administratives.

Rénovation de la ciblerie du parc de la Lère

Achat d'un container de stockage.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente a clôturé L'Assemblée à 22h15 et convié les présents au traditionnel pot de l'amitié.

La Présidente,
Claire ROUMY

Pour le Secrétaire absent,
Romain LEJEUNE
Secrétaire-Adjoint des archers du Caussadais